

Commune de Pierlas
République française
DEPARTEMENT

AR Prefecture

006-210600961-20250325
Reçu le 15/04/2025

Séance de mardi deux-mille vingt-cinq et le premier avril

Date de la convocation : 25/03/2025

~~L'an deux-mille vingt-cinq et le premier avril~~ L'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Gilbert MARTINELLI

Membres en exercice : 9
Présents : 8
Votants : 9

Pour : 9
Contre : 0
Abstentions : 0

PRESENTS : MARTINELLI Gilbert, ALZEAL Gilbert, BRES Jean Marie, TOCHE Jean-Louis ;
MARTIN (BOASSO) Bernadette, JOLY Daniel, TOCHE Sylvette, ALZEAL Maurice

REPRESENTES : ALZEAL Sandra

ABSENTS / EXCUSES : 0

Secrétaire de séance : TOCHE Sylvette

2025.011 Dotation cantonale 2025

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le Conseil Départemental offre la possibilité, dans le cadre de la dotation cantonale, de financer la totalité des dossiers communaux.

Le montant de la dépense s'élève à 32 500 € HT.

Il propose donc dans le cadre de la dotation cantonale 2025 d'inclure les projets suivants :

- Renouvellement branchement qui alimente le local des chasseurs	6 590.80 € HT
- Cuisine de l'appartement 2 pièces	20 000.00 € HT
- Installation caméra jardin d'enfants	4 278.60 € HT
TOTAL	30 869.40 € HT
Soit	37 043.28 € TTC

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire

Après délibération

A l'unanimité

APPROUVE les projets cités ci-dessus

APPROUVE le montant de la dépense pour un montant de 30 869.40 € HT soit 37 043.28 € TTC.

APPROUVE le plan de financement

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture de Nice et publication du

Le Maire,
Gilbert MARTINELLI

